



CEREALES :

Reprise des observations CEREALES pour la campagne 2023-2024 : pensez à enregistrer vos parcelles sur Vigicultures. Adresse : <https://vigicultures.fr> ou sur l'application mobile : <https://m.vigicultures.fr>

COLZA :

Avancée de stades végétatifs rapide sur le réseau.

Altises : Vol toujours en cours, stade de sensibilité dépassé dans la majorité des parcelles.

Larve d'altises : premières captures, risque faible.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver : 10 parcelles de blé (dont 8 en pré semis) et 3 d'orge d'hiver sont enregistrées dans Vigiculture.

Cette semaine, 6 parcelles de blé et 2 parcelles d'escourgeon sont observées !

Au vue des températures élevées et des bonnes conditions de semis, les semis démarrent tout doucement cette semaine.

☞ **DECALAGE DE LA DATE DE SEMIS : une technique alternative !**

Avec les températures actuelles et les faibles prévisions de pluie annoncées cette fin de semaine, **il est fortement conseillé de décaler la date de semis autant que possible.**

Pour rappel, le décalage de la date de semis est un levier incontournable dans la gestion des graminées (vulpins et ray-grass essentiellement) ainsi que dans la diminution du risque de la jaunisse nanisante de l'orge (puceron R. padi) et de la maladie des pieds chétifs (cicadelle P. alienus). De plus, des céréales trop développées avec une biomasse trop importante entraîneront un risque maladies et de verse élevé sur le printemps !

☞ **OBSERVATIONS ET PIEGEAGES AVANT SEMIS**

LIMACES :

Des dégâts de limaces sont observés dans 1 parcelle d'orge d'hiver cette semaine dans le Nord à hauteur de 10% de plantules attaquées : semis du 25/09 à « 1 feuille » en limon.

Avec les éventuelles pluies annoncées en fin de semaine, la vigilance reste de mise ! Posez des pièges !

Les situations les plus exposées sont : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Rappel du protocole :

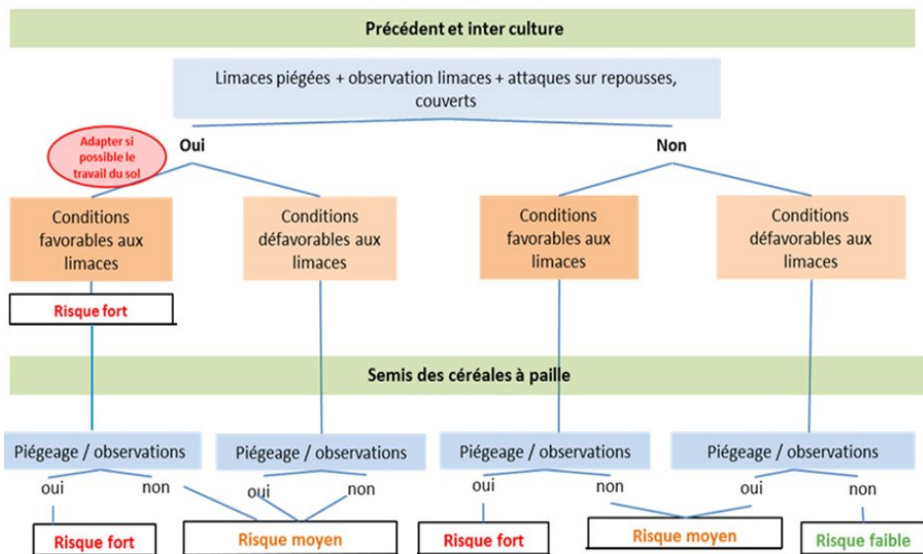
- ☞ **Disposer la veille 4** pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible et relever le lendemain.
- ☞ **Enregistrer le nombre de limaces capturées / m²** : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- ☞ Avant chaque nouvelle estimation, **déplacer les pièges de quelques mètres** pour l'observation suivante en **les ré humidifiant**.

Dans les situations à risque, profiter des conditions actuelles pour faire baisser les populations par un travail du sol (déchaumage et roulage par exemple) avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger. Une préparation fine du sol permet de casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) :

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS ET CICADELLES :

Les températures élevées et l'absence de vent sont favorables aux vols de pucerons et de cicadelles actuellement !

Pour rappel, le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

Rappel du protocole :

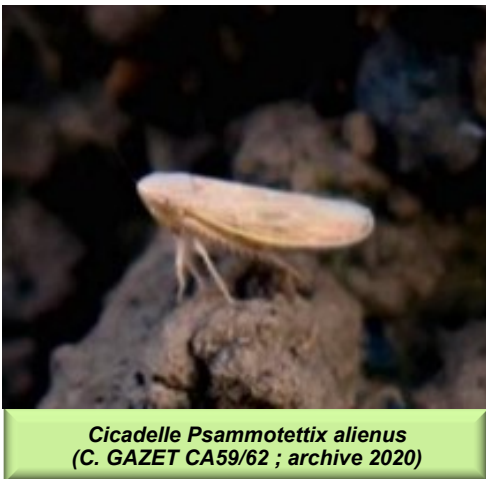
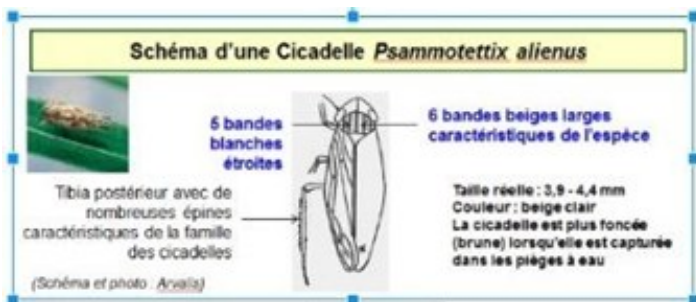
- Plaques chromatiques jaunes engluées format A4.
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle.
- Notation : 1 fois par semaine.

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine sur 4 plaques engluées relevées en parcelles de blé : 5 cicadelles *Psammotettix alienus* ont été piégées dans 1 situation dans la Somme au sud d'Amiens.

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Puceron *Rhopalosiphum padi*

Au sein du réseau, aucune observation de puceron cette semaine. Hors réseau, des pucerons sont déjà observés sur des semis de fin septembre.

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.



Puceron *Rhopalosiphum padi*
(M. LHEUREUX CA80, archive 2022)

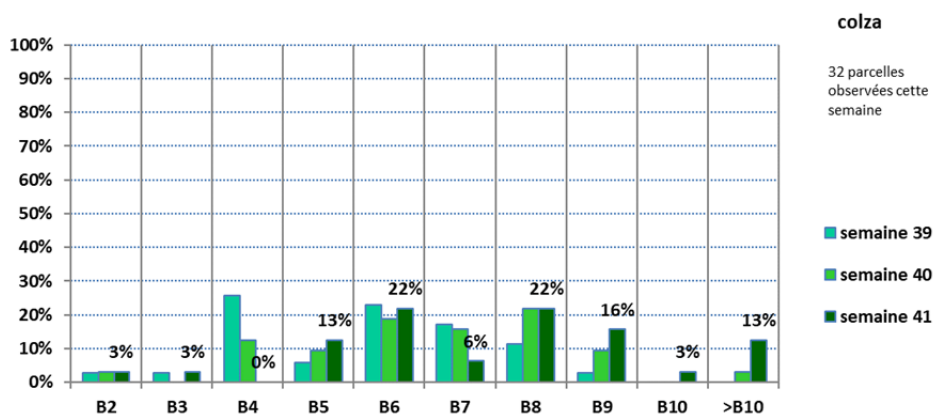
COLZA

32 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades sont toujours très étalés et se répartissent comme suit :

- ⇒ 6 % sont encore à des stades inférieurs à B4 (4 feuilles vraies).
- ⇒ 41 % aux stades B5-B7 (5 à 7 feuilles vraies).
- ⇒ 54 % aux stade B8 et plus (8 feuilles vraies et plus).

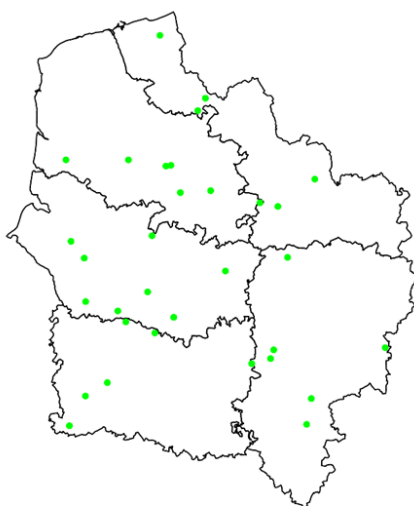
Les conditions sont actuellement favorables au développement des plantes et à la progression rapide des stades.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



6 % des parcelles sont au stade sensible pour les **limaces** et pour les **altises adultes** et 41 % pour les **pucerons**.

Parcelles BSV observées du 2023-10-03 au 2023-10-10



Colza stade 8-9 feuilles
(M. ROUX-DUPARQUE-CA02)

ALTISES ADULTES : Vol toujours en cours, stade de sensibilité dépassé dans la majorité des parcelles.



Évaluation du risque

Piégeage :

Des **altises des crucifères** ont été piégées dans 3 parcelles, avec de 1 et 5 individus dans la cuvette.

Des **altises d'hiver ou grosses altises** ont été piégées dans 19 parcelles, avec 1 à 54 individus dans la cuvette, et une moyenne de 12,1.

Les températures élevées pour la saison et les conditions peu venteuses sont favorables à la présence des altises en parcelle.

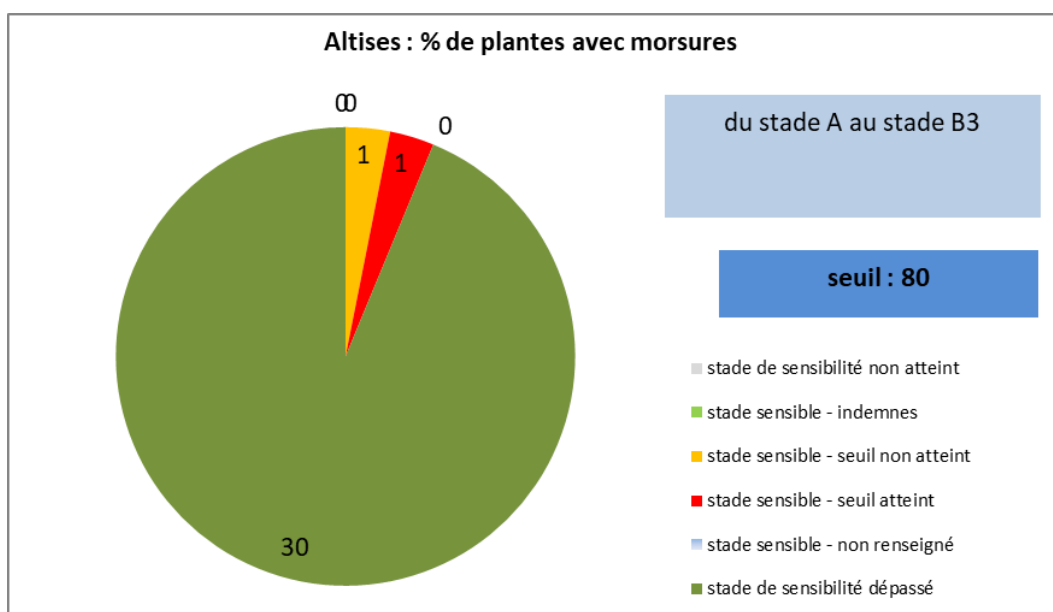
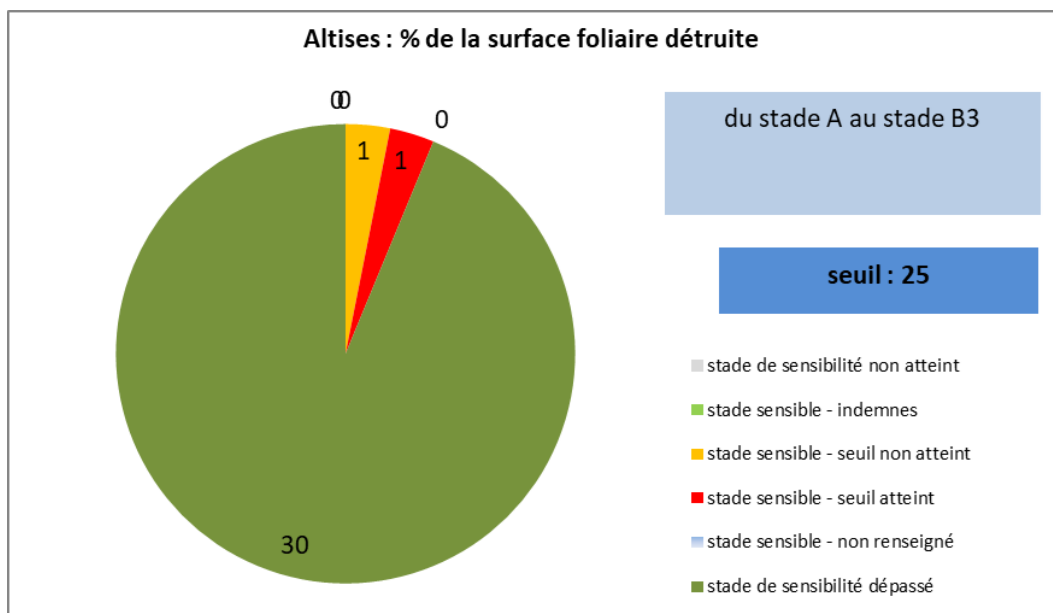
Observations sur plantes :

⇒ 3 parcelles entre 50 et 100% de plantes avec morsures, et une moyenne de 83,3 %.

⇒ 3 parcelles entre 10 et 35% de la surface foliaire détruite, et une moyenne de 18,30 %.

Une parcelle encore au stade de sensibilité dépasse le seuil indicatif de risque (pourcentage de plante avec morsure et de surface foliaire détruite).

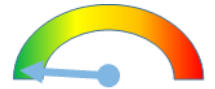
Même si la majorité des parcelles a dépassé le stade sensible, il faut rester vigilant sur les parcelles avec un retard de croissance.



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

LARVE DE GROSSE ALTISE : premières observations, les fortes biomasses limitent le risque



Des larves de grosses altises, suite aux premières captures de mi-septembre, ont été observées dans 6 parcelles :
⇒ 4 parcelles enregistrent 32 à 80% de plantes avec au moins une larve, avec une moyenne de 53%.
⇒ 2 méthodes Berlèse ont été réalisées avec 0,4 et 1,4 larve par plante.

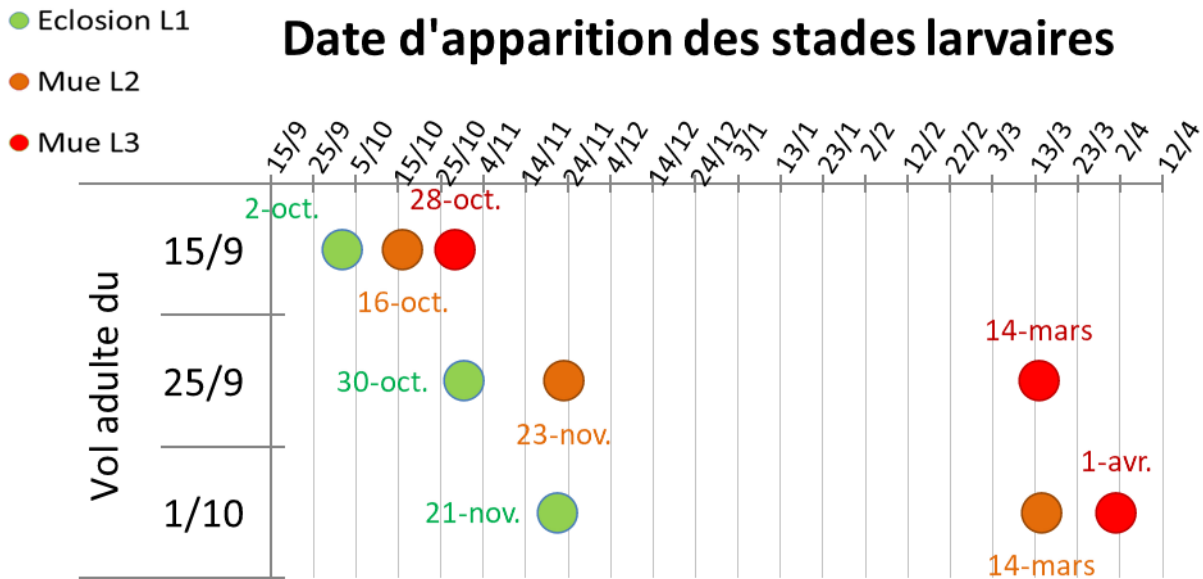
Les conditions poussantes limitent le risque dû aux grosses altises. Continuez la surveillance.

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes.

Suite au début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 2 octobre, confirmé par les captures de cette semaine.

Pour le pic de vol, observé autour du 25 octobre, les premières larves devraient être observées le 30 octobre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



LIMACES: risque dépassé pour la majorité des parcelles.



Les observations sur plante du réseau BSV montrent des surfaces foliaires détruites dans 1 parcelle, à raison de 5% des plantes atteintes.

Le risque s'estompe avec la progression des stades.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

PUCERONS: l'avancée des stades et les variétés résistantes limitent leur impact.



La présence des **pucerons verts** précoce et durable dans le temps est liée aux conditions de température élevées, favorables à leur développement.

Cette semaine, ils sont observés sur 8 parcelles du réseau à raison de 4 à 80% des plantes atteintes, et une moyenne de 58,6%.

4 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque mais sont toutes semées avec une variété partiellement résistante au TuYV.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**



*Puceron vert au dos des feuilles
(M. ROUX-DUPARQUE -CA02)*

Seuil indicatif de risque des pucerons :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

AUTRES RAVAGEURS

Des dégâts de **mouche du chou** sont signalés dans 3 parcelles :

- ⇒ Deux parcelles avec un niveau d'attaque <1%.
- ⇒ Une parcelle avec des dégâts >=20% avec des zones privilégiées.

Des dégâts de **noctuelle** ou de **piéride du chou** sont signalés dans 5 parcelles :

- ⇒ 4 parcelles avec des dégâts <1%.
- ⇒ 1 parcelle avec des dégâts ou manques <20%.

Des **Baris** sont piégés dans 6 parcelles. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans 4 parcelles. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité dans notre région.

Des macules de **phoma** sont observées dans 8 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Coïza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Bérreraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de Falaise, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, GOMPAS, Coopérative de Millly-sur-Thérain, Ets Bix, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despres, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gascogne, IRSD de Fismescourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, La Flaminie, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEURDF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovco, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousensoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratal, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mimi Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Buscha - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

